

Vendredi 3 décembre 2021

CENTRE DE RESSOURCES

ÉCHANGEONS DEPUIS CHEZ VOUS



Nous voici dans la dernière ligne droite avant les traditionnelles festivités de cette fin d'année : Noël et Jour de l'An. Mais ne perdons pas à l'esprit que pour mieux apprécier 2022 et éloigner les souvenirs moroses de 2020 et 2021, il nous appartient de respecter collectivement les gestes barrières dont l'inconditionnel port du masque en public et dans les lieux clos.

Savourer nos bonheurs quotidiens et profiter de nos activités associatives sportives en dépend !

L'information sportive

Extension et prolongation de Pass'Sport

Le dispositif Pass'Sport, mis en place pour répondre à la crise sanitaire et permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive, voit sa période d'application prolongée et le public concerné étendu. En effet, l'aide de 50€ par inscription dans une association sportive est prolongée jusqu'au 28 février 2022.

Pour rappel : les bénéficiaires de cette aide sont les enfants de 6 à 17 ans dont les parents perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) mais aussi, depuis le 19 novembre, les bénéficiaires de l'AAH âgés de 16 à 30 ans.

Plus d'informations concernant Pass'Sport [ici](#).

Nouvelles consignes sanitaires applicables depuis le 26 novembre 2021

En raison du contexte sanitaire, des modifications ont été apportées aux consignes sanitaires depuis le 26 novembre 2021.

Ainsi, en complément du pass sanitaire, *le port du masque est de nouveau obligatoire dans les équipements sportifs couverts et de plein air*, excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif. De la même manière, le public devra disposer d'un pass sanitaire et porter un masque dès la première personne présente.

D'autre part, à partir du 29 novembre 2021, les tests PCR ne seront valides que pour une durée de 24h.

Retrouvez :

1/ l'ensemble des mesures mises à jour [ici](#),

2/ de la documentation, différents protocoles pour les cas spécifiques et les outils de communication [là](#).

L'information pratique

L'OMS de Nantes et son centre de ressources relancent ses formations « SECOURS » dédiées aux membres des clubs sportifs adhérents, au cours du 1^{er} trimestre 2022, en partenariat avec le Comité Départemental de Loire-Atlantique des Secouristes Français de la Croix-Blanche.

- Deux sessions « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 » (PSC1) vous sont proposées de 8h30 à 17h30 :
 - le samedi 29 janvier – [la fiche d'inscription PSC1 du 29-01-22](#),
 - le samedi 26 mars – [la fiche d'inscription PSC1 du 26-03-22](#).

10 places par date sont disponibles. 50% du coût d'inscription, soit 32,50 euros, est pris en charge par l'OMS.

- Une session « Les gestes qui sauvent » vous est proposée le jeudi 24 février, de 18h30 à 20h30.

10 places sont également disponibles. Cette participation est gratuite – [la fiche d'inscription GQS du 24-02-2022](#). Les fiches d'inscription dûment complétées sont à retourner à contact@oms-nantes.fr

L'information financière

Sport et santé en territoires fragiles

Une des thématiques importantes dans le monde sportif actuel est la question du sport-santé. En effet, il n'est plus à prouver l'efficacité de la pratique sportive sur la santé (physique et mentale) et c'est un sujet important de santé publique comme le montre le développement des Maisons du Sport-Santé.

C'est pourquoi, la Fondation de France lance un appel à projets pour financer des actions participant à l'amélioration de la santé et à la lutte contre la récurrence ou la rechute des malades atteints de pathologies chroniques vivant en milieu rural ou en quartier prioritaire. En l'occurrence, sur le territoire nantais, les projets concernant le public des quartiers prioritaires de la Ville semblent le plus adapté.

Cet appel à projets est un exemple des actions que peuvent aujourd'hui porter les associations sportives. Ce financement pourrait vous aider à viabiliser, structurer des activités que vous effectuiez déjà comme du sport-santé ou du travail social entre autres.

Le financement et le développement de ce genre d'actions permettront au grand public de se rendre compte de l'importance que peuvent avoir les associations sportives et de rendre visible ce travail de l'ombre que certaines associations réalisaient déjà depuis de nombreuses années.

Plus d'informations sur cet appel à projets [ici](#), et retrouvez sur le site de la [Fondation de France](#) l'ensemble des appels à projets et des fondations qui pourraient vous aider à financer et monter vos activités au sein du club.

Retrouvez également la carte des quartiers prioritaires de la Ville de Nantes [là](#).

L'information calendaire

À noter impérativement sur vos agendas 2022

L'Assemblée Générale 2021 de l'OMS de Nantes se déroulera le vendredi 4 février 2022 à partir de 18h30.

Le lieu définitif vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

De même, les documents statutaires et autres invitations vous parviendront au cours du mois de janvier 2022.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de l'OMS de Nantes sera fermé durant les vacances scolaires de cette fin d'année, soit du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus.

L'information solidaire

Il reste un peu de place sous le sapin ! Mais il reste à peine plus de trois semaines avant la date fatidique. Une option à toute épreuve : le cadeau éco-responsable, solidaire mais tout de même sportif.

L'association SupportTerre vous accueille dans son magasin pour un large choix.

Également présent sur « L'autre marché » les 10, 11 et 12 décembre 2021. (Magasin sera fermé ces jours-là.)



Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT
25 rue de Strasbourg - 44000 Nantes - 02 40 47 75 54
contact@oms-nantes.fr www.oms-nantes.fr